



**PARLEMENT**  
DE LA  
COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE  
WALLONIE-BRUXELLES

Le 11 mars 2010

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le Prix « Jeunes Artistes » 2010 consacre la peinture et le dessin**

Depuis 1994, le Parlement de la Communauté française récompense un ou une jeune artiste de la Communauté française dans le domaine des arts plastiques. Cette année, le prix d'une valeur de 5.000 € récompensera la discipline peinture et dessin.

Seules conditions de participation : ne pas avoir atteint l'âge de 40 ans en date du 10 mai 2010 et avoir un lien avec la Communauté française de Belgique.

Le dossier de candidature (10 à 20 pages maximum) reflétant la personnalité de l'artiste, ainsi que sa vision du domaine concerné par le prix, présente 3 à 5 œuvres réalisées au cours des trois dernières années, en usant à la fois de textes et d'illustrations.

Les dossiers doivent être rentrés au Secrétariat du Prix « Jeunes Artistes », Parlement de la Communauté française, 72 rue Royale, 1000 Bruxelles le lundi 10 mai prochain, à 12h au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, les artistes sont priés de s'adresser au Parlement de la Communauté française, Christine Malolepszy (02/28.28.540) ou Amélie Delaunois (02/28.28.537). Courriel : [prix-jeunes-artistes@pcf.be](mailto:prix-jeunes-artistes@pcf.be). Règlement complet sur demande ou disponible à l'adresse suivante : [www.pcf.be/pja](http://www.pcf.be/pja).



Thierry Vanderhaege  
Attaché - Cellule Communication - Médias - Presse  
Parlement de la Communauté française de Belgique Wallonie - Bruxelles  
Rue de la Loi, 6 - 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 506 39 37 –  
GSM: +32 (0)475 71 68 37  
[VanderhaegeT@pcf.be](mailto:VanderhaegeT@pcf.be)